

**2025-07-20 : Projet de courrier**

**à l'attention de Madame Françoise Combes**

Présidente de l'Académie des sciences  
Institut de France  
23 Quai de Conti  
75006 Paris

**Objet : Demande d'exercice de droit de réponse scientifique au sein de l'Académie des sciences**

Copies à :

Mr E.Ghys, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences  
Mr. T.Damour, académicien  
Mr.E.Ullmo : Directeur de l'Institut des Hautes Études Scientifiques  
Mr. J-P Bouguignon ancien directeur de l'Institut des Hautes Études Scientifiques.  
Mme. E.Borne : Ministre de l'Educ. Nat. de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche  
Mr.P.Philippe, Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Mr. S.Pienoir, Président de l'Office Parlem.d'Etude des Choix Scientifiques et Techniques

Madame la Présidente,

Je vous écris pour vous demander officiellement l'exercice d'un **droit de réponse** face aux critiques publiques portées à l'encontre du modèle cosmologique Janus, et plus généralement face à une situation de **verrouillage institutionnel documenté**, dont votre propre réponse écrite, en date du 24 janvier 2025, constitue l'un des éléments les plus éclairants.

En 2022, je vous ai personnellement rencontrée pour attirer votre attention sur un texte mis en ligne par Monsieur Thibault Damour sur le site de l'IHES, intitulé « Incohérence physique et mathématique du modèle Janus », dans lequel il disqualifie notre approche sans droit de réponse. Vous m'avez alors conseillé de publier dans une revue à comité de lecture reconnue, ce que j'ai fait.

Deux articles ont depuis été publiés :

- *A bimetric cosmological model on Andreï's twin universe approach, European Physical Journal C*, nov. 2024 ;
- *Study of symmetries through the action on torsors of the Janus symplectic group, Reviews in Mathematical Physics*, déc. 2024.

Suite à ces publications, le Dr Guy Monnet, directeur de recherche honoraire au CNRS, vous a interpellée pour s'étonner du maintien d'une telle exclusion. Votre réponse écrite, que je cite intégralement ici, est sans ambiguïté :

*"Je comprends ton souci, mais il faut bien reconnaître que le modèle JANUS n'a aucune cohérence physique. Thibaut a eu la patience d'écrire une lettre et de l'expliquer sur les équations, en 2019, sur leurs papiers de 2014. Aussitôt, ils ont reconnu leurs erreurs et écrit*

*une autre version, qui était encore pire, et Thibaut a eu la patience de leur expliquer pourquoi. [...] Plus de 99% des astrophysiciens théoriciens que je connais ont la même opinion sur ce modèle."*

Ce jugement sans appel est formulé **sans prise en compte des publications ultérieures**, ni discussion sur leur contenu. Il s'agit d'un **déni de scientificité fondé sur l'autorité d'un seul homme**, Monsieur Damour, et sur l'évocation d'un prétendu "consensus", jamais étayé.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Étienne Ghys, a confirmé ce verrou dans un entretien accordé en juin 2025 :

*"Je ne suis pas en mesure d'apprécier le travail de Jean-Pierre Petit [...]. Je n'ai pas lu ces travaux, et je n'ai d'autre choix que de me référer à ce que pense M. Damour."*

Nous ne demandons aucun privilège, ni reconnaissance automatique. Nous demandons simplement que soient respectés les principes fondamentaux de la démarche scientifique : **l'évaluation par les faits et la possibilité de répondre aux critiques.**

Nous vous prions donc, Madame la Présidente, de nous accorder **un droit de réponse**, sous l'une des formes suivantes :

- Une intervention scientifique lors d'une séance publique de l'Académie ;
- Une publication dans les *Comptes Rendus de l'Académie des sciences* ;
- Une discussion modérée, filmée, avec contradicteur(s), diffusée publiquement.

Ce droit de réponse ne vous engage pas à approuver nos résultats. Il engage simplement l'Académie à reconnaître que **le silence n'est pas un mode légitime de régulation du débat scientifique.**

Dans un contexte de crise de confiance croissante entre science et société, il est vital que les institutions donnent l'exemple en accueillant la controverse de bonne foi. Le cas du modèle Janus, soutenu par plusieurs publications peer-reviewed, constitue un test de cette exigence.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette requête, et me tiens à votre disposition pour tout échange.

Veillez croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération respectueuse.

### **Jean-Pierre Petit**

Ancien directeur de recherche au CNRS

Représentant du groupe Janus

Cosignent cette lettre :

Marie-France Duval : retraitée, professeur titulaire astronomie, observatoire de Marseille.

Charles Besnainou, ingénieur de recherche émérite du CNRS

Lepelletier O. Ingénieur d'Etude dans un labo d'Université du Mans

Puccini J.J. Professeur Certifié de Sciences Physiques à la retraite.

Schromkaïev W. Physicien théoricien CERN